

SANTE MENTALE : TOUS CONCERNÉS !

La Fondation de France lance les Ateliers du rétablissement en partenariat avec Santé Mentale France

Le 18 novembre 2021 à Lyon aura lieu la première édition des Ateliers du rétablissement, organisés par la Fondation de France en partenariat avec la Fédération Santé Mentale France. L'objectif de ces rencontres : repérer, rassembler et valoriser les pratiques participant au rétablissement des personnes souffrant de maladies psychiques avec l'ensemble des acteurs de la santé mentale, afin de favoriser leur essaimage sur tout le territoire.

« Depuis plus de 15 ans, la santé mentale est un axe prioritaire de l'action de la Fondation de la France. Au-delà de ses programmes dédiés et de l'action des fondations abritées engagées dans ce domaine, la Fondation de France intègre les enjeux de la santé mentale dans de nombreux domaines d'intervention, tels que l'habitat ou le grand âge. Avec ce cycle de rencontres, la Fondation de France veut favoriser le dialogue, le partage d'expériences et de solutions partout en France. La santé mentale doit s'imposer comme une responsabilité collective car c'est toute notre société qui est concernée » rappelle **Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France.**

La santé mentale, un enjeu majeur de santé publique...

- **13 millions** de Français vivent avec une maladie psychiatrique : dépression, schizophrénie, anxiété, addictions, bipolarité¹...
- **1 Français sur 4** est ou sera concerné dans sa vie par une maladie psychique² ;
- **Avec plus de 23 milliards d'€ par an pour les soins liés aux maladies psychiatriques**, la santé mentale constitue le premier poste de l'Assurance maladie avant les maladies cardiovasculaires et le cancer³.

... Et pour la Fondation de France, une priorité d'action

La Fondation de France a été précurseur sur le sujet de la santé mentale, ses premières actions remontant aux années 80 avec la création du programme « Santé des jeunes ». Pendant les années 2000, le nombre de projets axés sur la santé mentale n'a cessé d'augmenter. Un **programme exclusivement dédié aux maladies psychiatriques** a été créé en 2004. Celui-ci permet à la fois d'agir en faveur de :

- **La recherche (6 projets soutenus en 2020 pour plus de 970 000 €) ;**
- **L'accompagnement des malades, autour de trois axes : l'accès aux soins, l'insertion dans la vie sociale des personnes souffrant de maladies psychiques, et le soutien des proches des malades (24 projets mis en œuvre en 2020 pour 585 000 €).**

¹Source : Observatoire de la santé mentale de la Mutualité Française – juin 2021

²Source : étude IPSOS réalisée auprès d'un échantillon de 1 000 Français âgés de 18 ans et plus, du 24 au 27 septembre 2021

³Source : Ministère des solidarités et de la santé – Rapport des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie, septembre 2021

En 2018, la Fondation de France lançait **les ateliers « Parlons Psy »** en partenariat avec l'Institut Montaigne. L'objectif de ces ateliers : faciliter la rencontre entre les personnes concernées par la maladie mentale et les acteurs de terrain en région. A l'issue de ces rencontres participatives, six propositions ont été transmises aux pouvoirs publics. Certaines d'entre elles ont été reprises lors des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie, organisées par le ministère de la Santé et des Solidarités fin septembre 2021 à Paris, et notamment :

- Le **remboursement des consultations de psychologues** à partir de 2022 ;
- La **mise en place d'équipes mobiles** pour la prise en charge des personnes âgées en Ehpad et dans les structures médico-sociales ;
- Le **développement des premiers secours en santé mentale**.

Aujourd'hui, un partenariat avec Santé Mentale France pour agir au plus près des personnes en détresse

La Fondation de France vient de nouer un partenariat de trois ans avec la Fédération Santé Mentale France, qui réunit des professionnels de tous horizons et des militants autour de l'accès à la santé et à la citoyenneté des personnes vivant avec des troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique. Premier acte : un tour de France des bonnes pratiques de rétablissement en santé mentale, à travers un cycle de rencontres régionales, **les Ateliers du rétablissement**. A l'issue de ce tour de France, un recueil des bonnes pratiques sera réalisé, dans le but de les essaimer à l'échelle nationale.

La première édition des Ateliers du rétablissement en santé mentale à Lyon **le 18 novembre de 8h30 à 17h30**

Conçus et préparés avec toutes les parties prenantes de la santé mentale (professionnels de la santé et du social et médico-social, associations, représentants des malades et des familles, etc.), les Ateliers du rétablissement de Lyon accueilleront 400 personnes. Pendant une journée, il s'agira de mettre les expériences et initiatives en commun. Des prix « coups de cœur » décernés par le public, récompenseront les actions les plus inspirantes.

La Fondation de France, premier réseau de philanthropie en France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire une société plus digne et plus juste. La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions et en facilitant le travail de près de 900 fondations qu'elle abrite. Elle soutient ainsi près de 10 000 projets chaque année. Présente sur tous les territoires, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité des donateurs.

www.fondationdefrance.org / [@FondationFrance](https://twitter.com/FondationFrance)

Contacts presse :

Fondation de France : Laura Crépin 01 44 21 31 48 - Laura.Crepin@fdf.org
The desk : Laurence de la Touche 06 09 11 11 32 – laurence@agencethedesk.com